

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N° 000007/AONO/MINEE/PforR/UCP
/CSPM/CCCM-AI/2024 DU
18/11/2024 POUR LA
REALISATION DES BRANCHEMENTS
(MONOPHASE ET TRIPHASE) DANS
LES VILLES DE DOUALA, YAOUNDE
ET BAFOUSSAM. FINANCEMENT :
Appui Budgétaire PforR,
Exercices 2024 et suivants
Maître d'Ouvrage Délégué :
Coordonnateur de l'UCP-PforR**

1.0bjet

Dans le cadre de l'exécution de l'appui budgétaire reçu par la Banque Mondiale, exercice 2024 et suivants, le Coordonnateur du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun, Maitre d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des branchements (monophasé et triphasé) dans les villes de Douala, Yaoundé et Bafoussam.

2.Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

N° LOT	INTITULES	DESCRIPTION DU PROJET
1	Réalisation de 20 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Yaoundé	ü La fourniture du matériels et accessoires de branchement ü La Pose et raccordement des kits de comptage monophasé et triphasé ü L'activation du compteur
2	Réalisation de 25 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Douala.	ü La fourniture du matériels et accessoires de branchement ü La Pose et raccordement des kits de comptage monophasé et triphasé ü L'activation du compteur

3	Réalisation de 5 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Bafoussam.	<ul style="list-style-type: none"> ü La fourniture du matériels et accessoires de branchement ü La Pose et raccordement des kits de comptage monophasé et triphasé ü L'activation du compteur
---	---	--

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trois milliard six cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent neuf mille huit cent quatre-vingt-huit (3 697 209 888) francs CFA réparti en 03 lots ci-après :

N° LOT	INTITULES	Tranche ferme	Tranche Conditionnel	Montant Prévisionnel
LOT 1	Réalisation de 20 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Yaoundé	295 776 800	1 183 107 168	1 478 883 968
LOT 2	Réalisation de 25 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Douala.	169 721 000	1 678 883 928	1 848 604 928
LOT 3	Réalisation de 5 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Bafoussam.	73 944 200	295 776 792	369 720 992

TOTAL	539 442 000	3 157 767 888	3 697 209 888
-------	----------------	------------------	---------------

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont subdivisés en trois (03) lots ci-après définis :

N° LOT	INTITULES
1	Réalisation de 20 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Yaoundé
2	Réalisation de 25 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Douala.
3	Réalisation de 5 000 branchements (MONOPHASE ET TRIPHASE) dans la ville de Bafoussam.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la fourniture du matériels et accessoires le branchement des compteurs, la dépose des compteurs, la pose et raccordement des kits de comptage intelligent et communiquant et l'activation du compteur. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par l'appui budgétaire PforR des exercices 2024 et suivants sur

la ligne d'imputation budgétaire n° 58 32 016 03 330002 524112.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

Toutefois, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

7.Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) aux heures ouvrables sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 75 83 02, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

8.Acquisition du Dossier

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : : (+237) 620 75 83 02 , E-mail : ucpprsec@gmail.com, elongserge@gmail.com ; nkoabissa@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de quatre cent mille (400 000) Francs CFA, payable au Trésor Public. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les

soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Ø Pour la soumission hors ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : : (+237) 620 75 83 02 , au plus tard le 13/12/2024 à 14 heures précises et déposée contre récépissé. Les plis fermés contenant les offres devront porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°000007/AONO/MINEE/PforR/UCP/CSPM/CCCM-AI/2024 DU 18/11/2024

**POUR LA REALISATION DES BRANCHEMENTS (MONOPHASE ET TRIPHASE)
DANS LES VILLES DE DOUALA, YAOUNDE ET BAFOUSSAM**

“A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES”.

Ø Pour la soumission en ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le au plus tard le 13/12/2024 à 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais

impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est fixé par mois calendaires ainsi qu'il suit :

N° LOT	Tranche ferme	Tranche Conditionnelle	DELAI PREVISIONNEL
LOT 1	1 mois	7 mois	8 mois
LOT 2	1 mois	7 mois	8 mois
LOT 3	1 mois	7 mois	8 mois

Ce délai cours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations. Le démarrage de la tranche suivante est conditionné à la délivrance d'un ordre de service adossé sur la satisfaction du UCP quant à la réalisation des prestations de la tranche précédente.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève par lot à :

N° LOT	Montant caution de soumission (francs CFA)
LOT 1	29 500 000
LOT 2	36 500 000
LOT 3	7 000 000

Cette caution de soumission doit être valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12.Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures

- limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
 - les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
 - Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 13/12/2024 à 15 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Ø de l'absence à l'ouverture des plis ou la non-conformité, de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagné d'une copie du récépissé de consignation émise par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC);

Ø de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);

Ø des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;

Ø du non-respect de 06/08 des critères essentiels (Note technique inférieure à 75% de Oui) ;

Ø de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

Ø Absence de la référence générale minimale cumulée dans le domaine de l'électricité au cours des cinq dernières années pour le lot postulé ;

Ø du non-respect du format de fichier des offres ;

Ø l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;

Ø de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

Ø de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

Ø de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;

- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques
- la méthodologie
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

Au cas où un soumissionnaire serait le moins disant pour plus d'un (01) lot, le Maître d'Ouvrage Délégué lui attribuera un (01) lot selon les conditions prévues dans le RPA0.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (120) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : : (+237) 620 75 83 02, E-

mail : ucpprsec@gmail.com , elongserge@gmail.com ; nkoabissa@yahoo.fr; ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

1. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE Le 18-11-2024
Le COORDONNATEUR
IHONGOLOK ELONG SERGES